

2026-1296, 2026-04-24

****Étiquette-contenant******ETHREL^{MD}****LIQUIDE RÉGULATEUR DE CROISSANCE DES PLANTES**

Accélère le mûrissement des tomates, la coloration et la maturité des bleuets, favorise la floraison des jeunes pommiers, favorise le dégagement des cerises pour une récolte plus facile, favorise la coloration et réduit le temps de séchage du tabac séché à l'air chaud, et favorise la résistance à la verse des blé de printemps et blé d'hiver.

COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF : éthéphon.....240 g/L**DANGER****CORROSIF****N° D'HOMOLOGATION 11580 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES****LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION**

CONTENU NET :

[1 L, 2 L, 4 L, 4,54 L, 10 L]

Bayer CropScience Inc.
200-160 Quarry Park Blvd. SE
Calgary, Alberta T2C 3G3
www.cropscience.bayer.ca

Renseignements sur le produit : 1-888-283-6847

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, appeler à frais virés au numéro d'urgence : 1-800-334-7577 (24 heures par jour).

MISES EN GARDE :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Dangereux à l'ingestion. Peut causer des dommages aux yeux. Évitez tout contact avec la peau et les vêtements et ne respirez pas les vapeurs puisque ce produit peut irriter la peau et les muqueuses.

Mélange, chargement et application au moyen d'un pulvérisateur pneumatique et d'une rampe de pulvérisation avec cabine ouverte :

- Un système de mélange/chargement fermé doit être utilisé. Cela signifie que, pour retirer le pesticide de son contenant d'origine et procéder au rinçage, au mélange, à la dilution et au transfert du pesticide, il faut utiliser des tuyaux, des conduits et des raccords qui sont suffisamment étanches pour prévenir l'exposition de toute personne au pesticide ou à la solution de rinçage.
- Porter une combinaison à l'épreuve des produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon, des gants à l'épreuve des produits chimiques, des chaussettes, des chaussures à l'épreuve des produits chimiques et un dispositif de protection oculaire (des lunettes de sécurité ou un masque facial protecteur) lors des activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation.
- Lors de l'application à l'aide d'un tracteur à cabine ouverte, porter un respirateur muni d'une cartouche anti-vapeur organique approuvée par le NIOSH et d'un préfiltre approuvé pour les pesticides OU d'une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides.
- Porter un couvre-chef à l'épreuve des produits chimiques lors de l'application au moyen d'un pulvérisateur pneumatique avec cabine ouverte. Le couvre-chef à l'épreuve des produits chimiques peut consister en un surôit, un chapeau étanche à l'eau à large bord ou un capuchon offrant une protection suffisante au cou.
- NE PAS manipuler plus de 150 litres d'ETHREL^{MD} Régulateur de Croissance des Plantes par personne par jour lorsqu'on utilise un pulvérisateur pneumatique avec cabine ouverte.
- NE PAS manipuler plus de 225 litres d'ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes par personne par jour lorsqu'on utilise une rampe de pulvérisation avec cabine ouverte.

Mélange, chargement et application au moyen d'un pulvérisateur pneumatique et d'une rampe de pulvérisation avec cabine fermée :

- Un système de mélange/chargement fermé doit être utilisé. Cela signifie que, pour retirer le pesticide de son contenant d'origine et procéder au rinçage, au mélange, à la dilution et au transfert du pesticide, il faut utiliser des tuyaux, des conduits et des raccords qui sont suffisamment étanches pour prévenir l'exposition de toute personne au pesticide ou à la solution de rinçage.
- Porter une combinaison à l'épreuve des produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon, des gants à l'épreuve des produits chimiques, des chaussettes, des chaussures à l'épreuve des produits chimiques et un dispositif de protection oculaire (des lunettes de sécurité ou un masque facial protecteur) lors des activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation.
- Lors de l'application, utiliser une cabine fermée qui offre tant une barrière physique qu'une protection respiratoire (comme un dispositif de filtration des poussières et du

brouillard et/ou de purification des gaz et des vapeurs). La cabine fermée doit constituer une barrière contre les produits chimiques qui enveloppe complètement l'occupant et qui empêche le contact avec les pesticides à l'extérieur de la cabine.

- Lors de l'application, porter une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon, des gants à l'épreuve des produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Les gants ne sont pas nécessaires lors de l'application en cabine fermée.
- NE PAS manipuler plus de 221 litres d'ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes par personne par jour lorsqu'on utilise un pulvérisateur pneumatique avec cabine fermée.
- NE PAS manipuler plus de 238 litres d'ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes par personne par jour lorsqu'on utilise une rampe de pulvérisation avec cabine fermée.

Pulvérisation aérienne :

- NE PAS appliquer ce produit au moyen de systèmes d'aéronefs télépilotes (SATP).
- Un système de mélange/chargement fermé doit être utilisé. Cela signifie que, pour retirer le pesticide de son contenant d'origine et procéder au rinçage, au mélange, à la dilution et au transfert du pesticide, il faut utiliser des tuyaux, des conduits et des raccords qui sont suffisamment étanches pour prévenir l'exposition de toute personne au pesticide ou à la solution de rinçage.
- Porter une combinaison à l'épreuve des produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon, des gants à l'épreuve des produits chimiques, des chaussettes, des chaussures à l'épreuve des produits chimiques et un dispositif de protection oculaire (des lunettes de sécurité ou un masque facial protecteur) lors des activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation.
- Lors de l'application, porter un vêtement à manches longues, un pantalon, des chaussettes et des chaussures.
- NE PAS manipuler (lors du chargement et du mélange) plus de 246 litres d'ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes par personne par jour.

Application au moyen d'un pulvérisateur à main à pression manuelle et d'un pulvérisateur à dos :

- Porter un vêtement à manches longues et un pantalon, des gants à l'épreuve des produits chimiques, des chaussettes, des chaussures à l'épreuve des produits chimiques et un dispositif de protection oculaire (des lunettes de sécurité ou un masque facial protecteur) lors des activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation.

Application au moyen d'un pulvérisateur à main à pression mécanique :

- Porter une combinaison à l'épreuve des produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon, des gants à l'épreuve des produits chimiques, des chaussettes, des chaussures à l'épreuve des produits chimiques et un dispositif de protection oculaire (des lunettes de sécurité ou un masque facial protecteur) lors des activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. En outre, le travailleur DOIT porter un respirateur muni d'une cartouche anti-vapeur organique approuvée par le NIOSH et d'un préfiltre approuvé pour les pesticides OU d'une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides.

- NE PAS manipuler plus de 1 litres d'ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes par personne par jour.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :

TOXIQUE pour les organismes aquatiques, les oiseaux, les petits mammifères, et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

PREMIERS SOINS :

Emporter le contenant, l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Ce produit est très acide et hautement corrosif. Le contact avec la peau ou les muqueuses produit une irritation. Le personnel médical doit communiquer avec les services d'information sur les soins médicaux de Bayer, en composant le numéro sans frais 1-800-334-7577.

ENTREPOSAGE :

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer dans des contenant hermétiquement fermés et prévenir tout contact avec des aliments pour animaux, engrais, plantes, semences ou pesticides. Ce produit craint le gel.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE :

Appliquer le produit sur les cultures agricoles seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles ou des sites récréatifs, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.

Eviter que les pulvérisations soient entraînées sur des cultures avoisinantes, car ce produit peut provoquer des altérations temporaires de la croissance végétative.

NE PAS contaminer l'eau destinée à l'irrigation ou l'eau potable.

NE PAS utiliser sur les pommiers lorsqu'ils portent des fruits.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et si vous avez besoin de renseignements sur les Limites maximales de résidus pour un pays importateur, adressez-vous à Bayer CropScience Inc. au 1-888-283-6847 ou sur www.cropscience.bayer.ca.

ÉLIMINATION :

Élimination du contenant recyclable : NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir : Pour obtenir des renseignements sur l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable.

Si le contenant est endommagé ou son contenu se renverse, contacter le fabricant du produit. Pour manipuler le produit renversé ou endommagé, porter des vêtements de protection, un respirateur approuvé et des gants imperméables. Si le produit se renverse, ne pas le laisser s'étendre ni pénétrer dans les fossés et les cours d'eau. Le recouvrir d'un composé de balayage tel que du sable sec, de la terre glaise ou de la sciure et mettre le matériel contaminé dans un récipient à déchets approuvé. Mettre aussi ce contenant dans le même récipient et identifier le contenu de ce récipient.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Bayer, la croix Bayer et Ethrel^{MD} sont des marques de commerce du groupe Bayer. Utilisées sous licence. Bayer CropScience Inc. est membre de CropLife Canada. ©2024. Tous droits réservés.

Last approved label: 2023-7264
Proposed: 2026-01-23

****Étiquette-livret****



ETHREL^{MD}

LIQUIDE RÉGULATEUR DE CROISSANCE DES PLANTES

Accélère le mûrissement des tomates, la coloration et la maturité des bleuets, favorise la floraison des jeunes pommiers, favorise le dégagement des cerises pour une récolte plus facile, favorise la coloration et réduit le temps de séchage du tabac séché à l'air chaud, et favorise la résistance à la verse des blé de printemps et blé d'hiver.

COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF : éthéphon.....240 g/L

DANGER



CORROSIF

N° D'HOMOLOGATION 11580 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION

CONTENU NET :

[1 L, 2 L, 4 L, 4,54 L, 10 L]

Bayer CropScience Inc.
200-160 Quarry Park Blvd. SE
Calgary, Alberta T2C 3G3
www.cropscience.bayer.ca

Renseignements sur le produit : 1-888-283-6847

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, appeler à frais virés au numéro d'urgence : 1-800-334-7577 (24 heures par jour).

MISES EN GARDE :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Dangereux à l'ingestion. Peut causer des dommages aux yeux. Évitez tout contact avec la peau et les vêtements et ne respirez pas les vapeurs puisque ce produit peut irriter la peau et les muqueuses.

Mélange, chargement et application au moyen d'un pulvérisateur pneumatique et d'une rampe de pulvérisation avec cabine ouverte :

- Un système de mélange/chargement fermé doit être utilisé. Cela signifie que, pour retirer le pesticide de son contenant d'origine et procéder au rinçage, au mélange, à la dilution et au transfert du pesticide, il faut utiliser des tuyaux, des conduits et des raccords qui sont suffisamment étanches pour prévenir l'exposition de toute personne au pesticide ou à la solution de rinçage.
- Porter une combinaison à l'épreuve des produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon, des gants à l'épreuve des produits chimiques, des chaussettes, des chaussures à l'épreuve des produits chimiques et un dispositif de protection oculaire (des lunettes de sécurité ou un masque facial protecteur) lors des activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation.
- Lors de l'application à l'aide d'un tracteur à cabine ouverte, porter un respirateur muni d'une cartouche anti-vapeur organique approuvée par le NIOSH et d'un préfiltre approuvé pour les pesticides OU d'une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides.
- Porter un couvre-chef à l'épreuve des produits chimiques lors de l'application au moyen d'un pulvérisateur pneumatique avec cabine ouverte. Le couvre-chef à l'épreuve des produits chimiques peut consister en un surôit, un chapeau étanche à l'eau à large bord ou un capuchon offrant une protection suffisante au cou.
- NE PAS manipuler plus de 150 litres d'ETHREL^{MD} Régulateur de Croissance des Plantes par personne par jour lorsqu'on utilise un pulvérisateur pneumatique avec cabine ouverte.
- NE PAS manipuler plus de 225 litres d'ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes par personne par jour lorsqu'on utilise une rampe de pulvérisation avec cabine ouverte.

Mélange, chargement et application au moyen d'un pulvérisateur pneumatique et d'une rampe de pulvérisation avec cabine fermée :

- Un système de mélange/chargement fermé doit être utilisé. Cela signifie que, pour retirer le pesticide de son contenant d'origine et procéder au rinçage, au mélange, à la dilution et au transfert du pesticide, il faut utiliser des tuyaux, des conduits et des raccords qui sont suffisamment étanches pour prévenir l'exposition de toute personne au pesticide ou à la solution de rinçage.
- Porter une combinaison à l'épreuve des produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon, des gants à l'épreuve des produits chimiques, des chaussettes, des chaussures à l'épreuve des produits chimiques et un dispositif de protection oculaire (des lunettes de sécurité ou un masque facial protecteur) lors des activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation.
- Lors de l'application, utiliser une cabine fermée qui offre tant une barrière physique qu'une protection respiratoire (comme un dispositif de filtration des poussières et du

brouillard et/ou de purification des gaz et des vapeurs). La cabine fermée doit constituer une barrière contre les produits chimiques qui enveloppe complètement l'occupant et qui empêche le contact avec les pesticides à l'extérieur de la cabine.

- Lors de l'application, porter une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon, des gants à l'épreuve des produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Les gants ne sont pas nécessaires lors de l'application en cabine fermée.
- NE PAS manipuler plus de 221 litres d'ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes par personne par jour lorsqu'on utilise un pulvérisateur pneumatique avec cabine fermée.
- NE PAS manipuler plus de 238 litres d'ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes par personne par jour lorsqu'on utilise une rampe de pulvérisation avec cabine fermée.

Pulvérisation aérienne :

- NE PAS appliquer ce produit au moyen de systèmes d'aéronefs télépilotes (SATP).
- Un système de mélange/chargement fermé doit être utilisé. Cela signifie que, pour retirer le pesticide de son contenant d'origine et procéder au rinçage, au mélange, à la dilution et au transfert du pesticide, il faut utiliser des tuyaux, des conduits et des raccords qui sont suffisamment étanches pour prévenir l'exposition de toute personne au pesticide ou à la solution de rinçage.
- Porter une combinaison à l'épreuve des produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon, des gants à l'épreuve des produits chimiques, des chaussettes, des chaussures à l'épreuve des produits chimiques et un dispositif de protection oculaire (des lunettes de sécurité ou un masque facial protecteur) lors des activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation.
- Lors de l'application, porter un vêtement à manches longues, un pantalon, des chaussettes et des chaussures.
- NE PAS manipuler (lors du chargement et du mélange) plus de 246 litres d'ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes par personne par jour.

Application au moyen d'un pulvérisateur à main à pression manuelle et d'un pulvérisateur à dos :

- Porter un vêtement à manches longues et un pantalon, des gants à l'épreuve des produits chimiques, des chaussettes, des chaussures à l'épreuve des produits chimiques et un dispositif de protection oculaire (des lunettes de sécurité ou un masque facial protecteur) lors des activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation.

Application au moyen d'un pulvérisateur à main à pression mécanique :

- Porter une combinaison à l'épreuve des produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon, des gants à l'épreuve des produits chimiques, des chaussettes, des chaussures à l'épreuve des produits chimiques et un dispositif de protection oculaire (des lunettes de sécurité ou un masque facial protecteur) lors des activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. En outre, le travailleur DOIT porter un respirateur muni d'une cartouche anti-vapeur organique approuvée par le NIOSH et d'un préfiltre approuvé pour les pesticides OU d'une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides.

- NE PAS manipuler plus de 1 litres d'ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes par personne par jour.

Délais de sécurité :

NE PAS pénétrer ni laisser les travailleurs pénétrer dans les zones traitées avant la fin du délai pertinent indiqué dans le tableau suivant :

Culture	Activité	Délai de Sécurité et/ou Délai D'Attente Avant la Récolte (Jours, sauf indication contraire)
Pomme (pommiers non producteurs)	Taille manuelle, dépistage des organismes nuisibles, palissage	10
	Transplantation	2
	Toutes les autres activités	12 h
Bleuet en corymbe	Activités liées à l'irrigation manuelle lors desquelles les travailleurs entrent en contact avec le feuillage	16
	Récolte manuelle	14
	Taille manuelle, désherbage manuel, dépistage des organismes nuisibles, lutte contre les oiseaux, lutte contre le gel, récolte mécanique	7
	Toutes les autres activités	12 h
Bleuet nain	Récolte (mécanique et manuelle)	42
	Activités liées à l'irrigation manuelle lors desquelles les travailleurs entrent en contact avec le feuillage	17
	Dépistage des organismes nuisibles	13
	Toutes les autres activités	12 h
Cerise acide	Récolte (mécanique et manuelle)	7
	Toutes les autres activités	12 h
Cerise douce	Éclaircissage manuel des fruits	17
	Récolte manuelle	10
	Récolte mécanique	7
	Taille manuelle, dépistage des organismes nuisibles, palissage	2
	Toutes les autres activités	12 h
Blé (de printemps, d'hiver)	Récolte	35
	Toutes les autres activités	12 h
Tabac	Activités liées à l'irrigation manuelle lors desquelles les travailleurs entrent en contact avec le feuillage	8
	Récolte (mécanique et manuelle)	1
	Gestion du couvert végétal	1
	Toutes les autres activités	12 h
Tomate de plein champ	Activités liées à l'irrigation manuelle lors desquelles les travailleurs entrent en contact avec le feuillage	13
	Liage/palissage	9

Récolte (manuelle)	9
Récolte (mécanique)	3
Toutes les autres activités	12 h

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :

TOXIQUE pour les organismes aquatiques, les oiseaux, les petits mammifères, et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

PREMIERS SOINS :

Emporter le contenant, l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Ce produit est très acide et hautement corrosif. Le contact avec la peau ou les muqueuses produit une irritation. Le personnel médical doit communiquer avec les services d'information sur les soins médicaux de Bayer, en composant le numéro sans frais 1-800-334-7577.

ENTREPOSAGE :

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer dans des contenant hermétiquement fermés et prévenir tout contact avec des aliments pour animaux, engrais, plantes, semences ou pesticides. Ce produit craint le gel.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE :

Appliquer le produit sur les cultures agricoles seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles ou des sites récréatifs, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.

Eviter que les pulvérisations soient entraînées sur des cultures avoisinantes, car ce produit peut provoquer des altérations temporaires de la croissance végétative.

NE PAS contaminer l'eau destinée à l'irrigation ou l'eau potable.

NE PAS utiliser sur les pommiers lorsqu'ils portent des fruits.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et si vous avez besoin de renseignements sur les Limites maximales de résidus pour un pays importateur, adressez-vous à Bayer CropScience Inc. au 1-888-283-6847 ou sur www.cropscience.bayer.ca.

ÉLIMINATION :

Élimination du contenant recyclable : NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir : Pour obtenir des renseignements sur l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable.

Si le contenant est endommagé ou son contenu se renverse, contacter le fabricant du produit. Pour manipuler le produit renversé ou endommagé, porter des vêtements de protection, un respirateur approuvé et des gants imperméables. Si le produit se renverse, ne pas le laisser s'étendre ni pénétrer dans les fossés et les cours d'eau. Le recouvrir d'un composé de balayage tel que du sable sec, de la terre glaise ou de la sciure et mettre le matériel contaminé dans un récipient à déchets approuvé. Mettre aussi ce contenant dans le même récipient et identifier le contenu de ce récipient.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MODE D'EMPLOI

Appliquer le liquide régulateur de croissance des plantes ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes une fois par saison.

MODE D'EMPLOI POUR LES POMMES :

ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes peut être utilisé pour augmenter le développement des bourgeons floraux aussi bien sur les arbres portant des lambourdes que ceux n'en portant pas. Il est important d'obtenir une pulvérisation complète et uniforme sur feuillage et fruits. L'addition d'un agent mouillant peut améliorer l'étalement du produit. Faire les traitements quand la température ambiante est entre 16 ° et 32 °C. Il est cependant possible de faire des applications en dessous de 10 °C si la température a tendance à s'élever au cours de la journée.

NE PAS utiliser sur les pommiers lorsqu'ils portent des fruits.

POUR FAVORISER LA FLORAISON DES JEUNES POMMIERS NON PRODUCTEURS :

Traiter le feuillage avec le liquide régulateur de croissance des plantes ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes sur les arbres non producteurs (par rapport aux arbres producteurs dans les environs) entre 1 et 2 semaines après la pleine floraison. Pour les jeunes arbres de vergers commençant tout juste à produire des fleurs, retarder le traitement de 3 à 5 semaines après la pleine floraison pour éviter un éclaircissement excessif et des fruits déformés (calice ratatiné). La croissance végétative se trouve réduite au cours de la saison suivant le traitement, qui favorise la formation de bourgeons floraux au printemps suivant. Avant le traitement, s'assurer que les arbres sont assez grands pour porter une récolte de fruits. Contacter les spécialistes de fruits locaux pour obtenir des renseignements sur les diverses variétés.

Pour les arbres avec lambourdes, préparer un mélange à raison de 2 litres d'ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes pour 1 000 litres d'eau (6 litres pour 3 000 litres) et traiter en pulvérisation normale diluée jusqu'au point de ruissellement. Pour les arbres sans lambourdes, préparer un mélange à raison de 4,25 litres d'ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes pour 1 000 litres d'eau (12,75 litres pour 3 000 litres) et traiter en pulvérisation normale diluée jusqu'au point de ruissellement. Pour les pulvérisateurs en concentré, traiter à raison de 7 litres d'ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes par hectare pour les arbres avec lambourdes et de 14 litres par hectare pour les arbres sans lambourdes avec 500 litres d'eau. Il est possible que ce dosage élimine complètement la récolte de fruits de l'année en cours, surtout si le traitement se fait moins de 4 semaines après la pleine floraison.

MODE D'EMPLOI POUR BLEUETS :

Une vaporisation foliaire d'ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes concentre la maturité des bleuets pour une moisson plus facile et plus efficace. Une vaporisation foliaire d'ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes avortera les fleurs et/ou fruits d'aronia noir (*Aronia melanocarpa*), croissant dans les sousbois des champs de bleuets, réduisant ainsi le nombre des fruits de l'aronie noir indésirables récoltés avec les bleuets.

(1) POUR CONCENTRATION DE MATURITÉ ET COLORATION PRÉMATURÉE DES FRUITS DANS LES BLEUETS EN CORYMBE :

Employer seulement sur les cultivars “Bluecrop, Weymouth, Jersey, Rancocas, Rubel, Bluetta, Eriblue, Wolcott, Croatan, Murphy, Angola, Morrow, Garden Blue, Tribblue et NC901 cultivars”. **L'application sur d'autres cultivars peut causer un arrêt excessif et/ou une tombée prématurée.**

Appliquer une vaporisation foliaire d'ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes à un taux de 5,5 à 8,5 litres dans 1 500 à 2 000 litres d'eau par hectare. Employer le volume et le taux de vaporisation les plus élevés sur les buissons à feuillage dense ou quand la température est fraîche. Traiter quand la température de l'air est entre 16 ° et 32 °C.

Une vaporisation uniforme et complète du feuillage et des fruits est indispensable pour une maturation et un coloris maximum. L'usage d'un agent de mouillage peut améliorer l'étendue de vaporisation.

Pour concentrer la première moisson, appliquer ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes quand 15 à 20 % des baies sont bleues. Pour concentrer la moisson finale, traiter après la première ou la seconde cueillette. Récolter les bleuets à maturité appropriée, soit lorsqu'ils sont colorés, généralement une à deux semaines après traitement. Observer le fruit quotidiennement car la période de cueillette appropriée pour une qualité intérieure et extérieure est plus courte quand les fruits sont traités avec ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes que pour les fruits non-traités. Les températures élevées (32 °C) accélèrent la maturation du fruit.

Les traitements d'ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes peuvent augmenter le fruit avec queue, légèrement diminuer la grosseur du fruit, les solides solubles et l'acidité. ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes peut ne pas provoquer la maturation interne aussi rapidement que le coloris. Ne pas faire plus d'une application par saison. Si le produit est employé pour le contrôle de l'aronie noir, ne pas faire une seconde application pour la concentration de maturation et coloris des bleuets.

(2) POUR LE CONTRÔLE DE L'ARONIE NOIR DANS LES BLEUETS NAINS :

Appliquer 5,5 à 8,5 litres par hectare d'ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes dans approximativement 1 000 à 2 000 litres par hectare pour une application au sol et approximativement 100 litres par hectare pour une application aérienne. Voir la section “Épandage aérien – Mode d'emploi” à la fin de l'étiquette. Une application uniforme et complète

est indispensable. Pour aider à un mouillage uniforme des plantes, l'usage d'un agent de mouillage est suggéré. Employer les taux les plus bas d'ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes quand 90 à 100 % des pétales d'aronie noir tombent et utiliser les taux les plus élevés d'ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes quand les fruits d'aronie noir sont de 0,3 à 0,5 cm de diamètre. Ceci survient généralement 7 à 10 jours après que les bleuets sont aux mêmes stades de développement. Récolter les fruits de bleuets dès qu'ils sont mûrs, généralement 6 à 8 semaines après l'application.

Ne pas traiter les plants de bleuets lors d'une sécheresse ou des températures excessivement élevées car une défeuillaison et une production réduite peuvent en résulter.

MODE D'EMPLOI POUR LES CERISES :

ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes aide les fruits à se détacher afin des les rendre faciles à cueillir à la main ou à la machine et favorise un mûrissement accéléré et uniforme des fruits.

Faire un traitement du feuillage des cerisiers de 7 à 14 jours avant la période normale de cueillette et environ 7 jours avant la date choisie pour la cueillette. Faire le traitement quand la température ambiante se situe entre 16 ° et 32 °C. Ne traiter que des arbres vigoureux n'ayant pas souffert de l'hiver, de la sécheresse ou des maladies, car la production de gommose peut se trouver augmentée.

Les grappes de fruits du côté ombragé des arbres doivent avoir atteint une taille et une coloration suffisantes, ou autre signe de mûrissement pour être vendables, avant le traitement. En faisant le traitement plus de deux semaines avant la période de cueillette culminante normale, on risque de provoquer la chute des fruits non mûrs ou insuffisamment colorés et d'empêcher les fruits d'atteindre la taille normale. Surveiller de près les fruits traités pour déterminer l'état des fruits à cueillir.

CUELLIR LES FRUITS DÈS QU'ILS COMMENCENT À SE DÉTACHER, en général de 7 à 14 jours après traitement. Ne pas laisser les fruits devenir surmaturés. La plupart des cerises traitées à l'ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes n'auront pas de queue à la cueillette.

VARIÉTÉS DE CERISES ACIDES : Faire un traitement à raison de 2,75 litres d'ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes par hectare. Utiliser assez d'eau pour avoir une couverture uniforme et complète, en général 2 400 litres par hectare, suivant le type et le rendement du pulvérisateur utilisé et la taille des arbres.

VARIÉTÉS DE CERISES DOUCES : Faire un traitement à raison de 5,5 litres d'ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes par hectare. Utiliser assez d'eau pour avoir une couverture uniforme et complète, en général 2 400 litres par hectare, suivant le type et le rendement du pulvérisateur utilisé et la taille des arbres.

MODE D'EMPLOI POUR LES TOMATES :

ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes favorise un mûrissement uniforme hâtif et concentré des tomates et se révèle particulièrement utile pour les fruits destinés à la transformation. Faire un traitement quand de 5 à 30 % des fruits sont partiellement ou complètement rouges. Afin de déterminer la date du traitement, arracher quelques pieds, faire tomber les fruits en les secouant et déterminer par pesée ou par comptage, le pourcentage de fruits étant partiellement ou complètement rouge.

Avec 3,75 litres d'ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes, on pourra traiter 1 hectare de tomates (0,9 kg d'éthéphon par hectare). Préparer un mélange à raison de 3,75 litres d'ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes pour 30 à 500 litres d'eau et pulvériser d'une manière uniforme sur 1 hectare de feuillage et de fruits.

Si l'on s'attend à ce que les températures soient en moyenne inférieures à 18 °C, et que la croissance végétative est dense, préparer un mélange à raison de 6,4 litres d'ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes pour 30 à 500 litres d'eau et pulvériser d'une manière uniforme sur 1 hectare de fruits.

RÉCOLTER LES FRUITS À UN STADE DE MÛRISSEMENT ADÉQUAT, en général de 14 à 21 jours après traitement. Surveiller de près les fruits traités pour déterminer l'état des fruits à récolter. Des températures basses peuvent ralentir la coloration et prolonger la période entre le traitement et la récolte.

Après le traitement on peut observer une chute ou un jaunissement des feuilles.

MODE D'EMPLOI SUR LES PIEDS DE TABAC :

Un traitement foliaire d'ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes réduit la durée de séchage et favorise la coloration des 6 ou 7 feuilles supérieures (feuilles de l'extrémité et feuilles moyennes). ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes augmente la capacité des séchoirs en diminuant la durée de séchage et en permettant l'ajustement du calendrier de récoltes.

Période de traitement :

Pour obtenir de bons résultats, il faut appliquer un traitement à l'ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes lorsque les feuilles sont mûres et non pas excessivement vertes. Pour déterminer facilement la période de traitement et le nombre de feuilles par pied qui sont prêtes à être récoltées, effectuer des essais dans chaque champ en vaporisant plusieurs pieds éloignés les uns des autres et surveiller comment ils réagissent. Le jaunissement des feuilles mûres commencera de 24 à 72 heures plus tard. Si le nombre de feuilles voulu ne commencent pas à jaunir 72 heures après les essais, attendre quelques jours de plus afin de permettre la maturation naturelle. Tenter ensuite un autre essai ou "contrôle de maturité".

Préparer votre solution d'essai à raison de quatre cuillerées à thé d'ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes pour un litre d'eau. Vaporiser environ 30 millilitres de ce mélange sur chaque pied mis à l'essai en couvrant toutes les feuilles de fines gouttelettes. Les feuilles qui ne

sont pas matures ne jauniront pas après un traitement à l'ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes.

MODE D'EMPLOI :

Pour accélérer la coloration et réduire la durée de séchage des 6 ou 7 feuilles supérieures (feuilles de l'extrémité et feuilles moyennes) du tabac séché à l'air chaud, appliquer ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes à raison de 2,75 à 3,75 litres par hectare pour 225 à 275 litres d'eau à une pression de 345 à 520 kilopascals (kPa). La dose la plus faible convient au tabac qui devient mature normalement lorsque l'expérience indique que seule une induction minimale de la maturité est requise. La dose la plus élevée est appropriée lorsque la récolte est plus touffue et à tendance à être plus foncée.

Si les feuilles moyennes ont déjà une belle couleur, les récolter avant de traiter les feuilles supérieures (feuilles de l'extrémité et feuilles moyennes) à l'ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes. Utiliser la dose la plus faible lorsque vous ne traitez que les feuilles de l'extrémité.

N'appliquer le traitement que lorsque les feuilles sur pied sont matures.

NE PAS TRAITER LES FEUILLES QUI SONT DÉJÀ PASSABLEMENT JAUNES OU TRÈS MATURES.

Ne pas traiter pas les récoltes qui subissent un stress hydrique ou une carence en éléments nutritifs.

Vaporiser ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes en fines gouttelettes à l'aide de trois buses 8 002 ou 8 003, une orientée vers le centre du pied et une autre de chaque côté, afin que toutes les feuilles soient recouvertes uniformément; il s'agit d'une méthode semblable à celle utilisée lors de l'application d'un produit systémique d'élimination des drageons. Éviter de vaporiser jusqu'à ce que le produit ruisselle à l'aisselle de feuilles, car celles-ci pourraient tomber.

AVERTISSEMENT :

Ne traiter que les feuilles qui seront récoltées et pendues au cours de la journée.

Les feuilles traitées avant d'être matures pourraient ne jaunir que partiellement, voire pas du tout.
NE PAS TRAITER LES FEUILLES QUI SONT DÉJÀ PASSABLEMENT JAUNES OU TRÈS MATURES.

Ne pas traiter les récoltes qui subissent un stress hydrique ou une carence en éléments nutritifs. Après avoir appliqué ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes, ne pas laisser la maturation des feuilles se poursuivre trop longtemps dans le champ, car la qualité du tabac pourrait en souffrir.

Retarder le traitement si on annonce de fortes pluies qui pourraient vous empêcher de récolter le tabac et occasionner des pertes.

RÉCOLTE ET SÉCHAGE :

Le jaunissement du tabac dépend du temps qu'il fait. Des jours nuageux et frais retardent la coloration et peuvent empêcher le jaunissement alors que des jours ensoleillés et chauds peuvent accélérer le processus. Selon le temps qu'il fait, vous pouvez choisir de récolter les feuilles lorsqu'elles sont encore un peu verdâtres même si cela signifie qu'elles devront passer quelques heures de plus au séchoir afin de laisser l'étape de la coloration se terminer.

Ne pas laisser le tabac devenir trop mature avant de commencer à le récolter. Les feuilles peuvent tomber du pied lorsqu'elles y poursuivent la maturation trop longtemps. La récolte devrait être terminée dans les 72 heures suivant le traitement.

Les techniques de séchage tiennent autant de l'art que de la science; il faut évaluer chaque séchage en fonction de l'état du tabac, des conditions atmosphériques et du genre d'installation de séchage avant de pouvoir décider de la température et du calendrier de ventilation. Pour obtenir une qualité optimale, prendre grand soin de contrôler et d'ajuster le séchage, tout particulièrement à la fin de la "coloration" et au début de la "déshydratation" des feuilles.

L'utilisation d'un hygromètre (à double thermomètre, l'un humide, l'autre sec) est fortement recommandée pour contrôler le degré d'humidité du séchoir. Renseignez-vous auprès de votre représentation régionale en matière de tabac afin de connaître l'utilisation appropriée des hygromètres.

La coloration du tabac traité à l'ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes commence en cours de récolte, ce qui réduit la durée de la coloration pendant le séchage. Le tabac traité devrait être déshydraté plus rapidement. Un excès d'humidité pourrait occasionner des taches foliaires; vous assurer que la ventilation est adéquate. Si les feuilles de tabac sont entièrement ou partiellement vertes à la récolte, il pourrait être nécessaire de les laisser se colorer pendant quelques heures. Si elles sont entièrement jaunes, régler la température et la ventilation de manière à les faire déshydrater aussi rapidement que possible sans échaudage. Lorsqu'elles sont déshydratées (aux trois quarts), continuer le séchage normalement. Puisque les feuilles traitées à l'ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes séchent plus rapidement, elles ne doivent pas être mises dans les mêmes séchoirs que les feuilles qui n'ont pas été traitées.

MODE D'EMPLOI POUR LES BLÉ DE PRINTEMPS ET BLÉ D'HIVER :

Le blé d'hiver qui poussent vigoureusement dans les zones caractérisées par une bonne humidité du sol et un degré de fertilité élevé auront souvent tendance à verser. La verse peut diminuer la quantité de grains récupérables et augmenter le temps nécessaire pour la récolte. Un degré de verse élevé réduit le rendement de la culture et peut diminuer la qualité du grain découlant d'un excès d'humidité, de la germination du grain, de la moisissures et d'une grosseur inégale des grains.

ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes réduit efficacement la verse. ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes agit en libérant de l'éthylène dans les tissus végétaux, réduisant du fait même l'élongation cellulaire et la hauteur de la culture. Les applications d'ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes permettent également de renforcer la tige.

ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes ne doit être appliqué que sur les cultures qui sont portées à verser. Lorsque ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes est appliqué correctement, il réduit la hauteur de la culture de 2 à 15 cm. Il réduit également la courbure de pédoncule. Il peut arriver que la culture arrive à maturité plus tard. Ce retard ne dépasse normalement pas cinq jours et est généralement inférieur à celui causé par la verse.

Consulter les marchands d'engrais ou les agents d'information agricole de la région pour obtenir des recommandations sur les programmes de fertilité optimale pouvant être adoptés de concert avec ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes. Des tests de fertilité du sol doivent être effectués pour établir les besoins en engrais.

ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes est un important outil des programmes de gestion intensive des blé de printemps et blé d'hiver.

La paille des cultures traitées peut servir à nourrir le bétail.

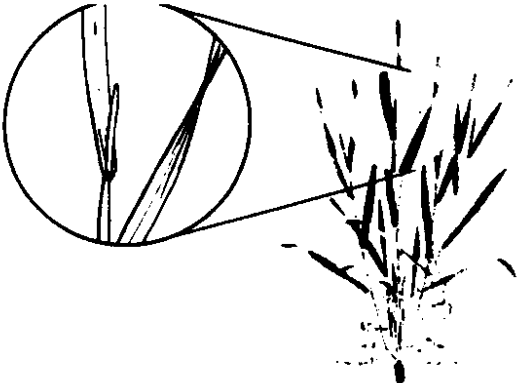
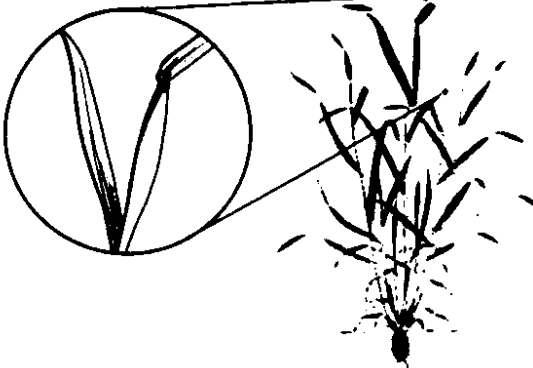
Les pratiques de gestion destinées à maximiser les rendements peuvent accroître le risque de maladies foliaires susceptibles de réduire les rendements.

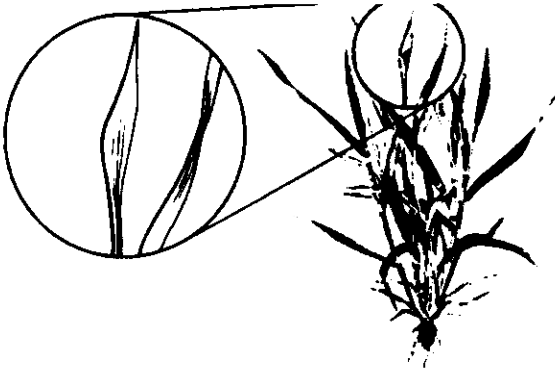
TAUX D'EMPLOI :

Culture	Taux		
	(Litres par hectare)	(Grammes de matière active par hectare)	(Hectares traités avec un bidon de 10 litres)
Blé de printemps	1,0–1,5	240–360	6,7–10
Blé d'hiver (Est du Canada seulement)	1,25–2,5	300–600	4–8
Dans les terres sèches des Prairies, ne pas employer plus de 1,25 L/ha (300 g/ha)			

Ajuster les doses d'ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes selon les conditions environnementales et de croissance. Utiliser les doses élevées sur les cultures qui sont très fertilisées (plus de 100 kg/ha d'azote total disponible), jouissent d'une humidité élevée (plus de 25 centimètres de précipitations ou 35 centimètres d'irrigation durant la saison de croissance) et ont tendance à verser. Utiliser la dose la moins élevée d'ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes à moins qu'on ne prévoie des conditions de verse graves.

Appliquer lorsque la plupart des talles sont entre le stade du début de l'apparition de la feuille étendard et celui de la gaine enflée (stades de croissance Zadoks 37 à 45). Ne pas appliquer ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes après que plus de 10 % des barbes sont sorties (Zadoks 49). Consulter le tableau. Il est important d'appliquer le produit au bon moment pour obtenir des résultats satisfaisants et assurer la sécurité de la culture.

Description du stade de croissance	Description du stade de croissance
Dernière feuille (étendard) visible mais pas encore déployée	Gaine de la feuille étendard entièrement formée, épi enflé mais pas encore visible
	
Échelle Zadoks : 37 PÉRIODE RECOMMANDÉE POUR LE TRAITEMENT AVEC ETHREL RÉGULATEUR DE CROISSANCE DES PLANTES	Échelle Zadoks : 45

Description du stade de croissance Deuxième noeud formé, avant-dernière feuille tout juste visible  Échelle Zadoks : 32	Description du stade de croissance Les barbes ou l'épi commencent à apparaître  Échelle Zadoks : 49
TROP TÔT POUR APPLIQUER ETHREL RÉGULATEUR DE CROISSANCE DES PLANTES	TROP TARD POUR APPLIQUER ETHREL RÉGULATEUR DE CROISSANCE DES PLANTES

DÉTERMINATION DU STADE DE CROISSANCE :

Surveiller la culture de près pour s'assurer que l'application est faite au stade approprié. La fenêtre d'application est de 14 jours mais peut être de 5 jours seulement. La culture doit être inspectée à intervalles réguliers après le stade Zadoks 32.

Le meilleur moyen d'établir le stade de croissance de la culture consiste à prélever plusieurs échantillons de plants autour du champ et à les examiner minutieusement.

Les premiers stades de croissance ne sont pas toujours facilement identifiables au moyen de signes externes. Il vaut mieux ouvrir la plante pour établir la position des noeuds, de la feuilles étendard et de l'épi.

Il est normal que les plants du champ affichent des stades de croissance variés. Une application sur des plants dont les stades de croissance sont trop variés ne donnera pas nécessairement les résultats escomptés.

ATTENTION :

- **NE PAS** laisser reposer les solutions de pulvérisation jusqu'au lendemain. Nettoyer rapidement tout l'équipement une fois l'application terminée.
- **NE PAS** appliquer dans les 35 jours précédant la récolte.
- **NE PAS** ajouter de surfactants ni d'agents mouillants dans la solution de pulvérisation. Le mélange en réservoir d'ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes avec des adjuvants de toute sorte peut endommager gravement la culture et en réduire les rendements.

- **NE PAS** utiliser ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes si la culture subit un stress quelconque tel que sécheresse, humidité excessive, chaleur excessive, maladie ou verse déjà avancée. Les applications sur des cultures subissant un stress peuvent se traduire par des pertes de rendement considérables. ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes peut accroître le tallage secondaire indésirable, en particulier si le produit est appliqué trop tôt, ou à une dose trop élevée, ou si la culture subit un stress, ce qui donne lieu à une réduction nette du rendement.
- **NE PAS** appliquer si l'on prévoit des averses dans les cinq heures qui suivent le traitement. Les avantages d'ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes sont les plus marqués lorsque le produit est appliqué sur des cultivars qui sont très bien adaptés à un secteur géographique précis.
- **NE PAS** laisser paître le bétail dans les cultures immatures traitées ni couper pour le foin; il n'existe pas suffisamment de données pour étayer un tel emploi.

ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION :

Il est essentiel de bien appliquer uniformément sur les feuilles pour obtenir des résultats optimaux; calibrer soigneusement le pulvérisateur avant d'appliquer ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes et s'assurer que la répartition de la pulvérisation soit uniforme. Les rampes trop basses, une pression inappropriée ou des buses en mauvais état qui concentrent la répartition de la pulvérisation peuvent endommager la culture. Éviter les chevauchements de pulvérisation.

Application au sol : Les pulvérisateurs au sol appropriés pour l'application d'ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes comprennent les pulvérisateurs tirés par des camions ou des tracteurs et les pulvérisateurs remorques à grand dégagement.

Ne pas utiliser ce produit avec des applicateurs à gouttelettes contrôlées, Sprafols, Spray Coupes ou Floaters. Ne pas appliquer avec des buses à grand débit.

La rampe de pulvérisation doit avoir un dégagement d'au moins 50 cm au-dessus du couvert végétal. L'utilisation de buses à jet plat est recommandée.

On recommande l'utilisation de voies de passage afin d'améliorer la précision des applications et de réduire les dommages résultant du piétinement de la culture.

VOLUME D'EAU : 100 à 300 litres par hectare.

Application aérienne : NE PAS appliquer ce produit au moyen de systèmes d'aéronefs télépilotés (SATP). ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes peut être appliqué par avion. Calibrer régulièrement l'avion afin d'assurer une répartition de la pulvérisation uniforme. Utiliser des marqueurs et prendre les précautions requises pour éviter le chevauchement de pulvérisation.

VOLUME D'EAU : 30 litres par hectare ou plus.

NOTES IMPORTANTES :

Dans les cultures irriguées, l'irrigation doit être maintenue jusqu'au stade de la pâte dure (Zadoks 87). Si l'irrigation est interrompue trop tôt, les cultures peuvent commencer à se ressentir de la sécheresse, ce qui risque de réduire le rendement potentiel. ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes convient particulièrement aux blé de printemps et blé d'hiver cultivées avec des systèmes d'irrigation à pivot central. ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes peut être utilisé dans les champs arrosés par un système d'irrigation à rampe mobile en ligne, un système d'irrigation par submersion ou un système d'irrigation à pistolet uniquement si des mesures sont prises pour assurer une humidité appropriée jusqu'à la récolte.

On recommande fortement d'utiliser des services de planification d'irrigation, lorsque cela est possible. Autrement, on doit utiliser des sondes d'humidité. Dans la plupart des régions irriguées, on obtiendra les meilleurs résultats lorsqu'au moins 35 centimètres d'eau sont appliqués.

MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL

NE PAS appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive.

Seuls des utilisateurs portant un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés à pénétrer dans le site de traitement pendant l'application.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

MÉLANGES EN CUVE :

Ce produit peut être mélangé avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

NE PAS mélanger en cuve ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes avec d'autres produits antiparasitaires lorsqu'il est appliqué sur du blé de printemps ou blé d'hiver.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Bayer CropScience Inc. au 1-888-283-6847 ou www.cropscience.bayer.ca pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Bayer CropScience Inc. n'a pas complètement évalué le rendement (efficacité) du produit et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) pour l'ensemble des mélanges en cuve possibles, des conditions environnementales ou des variétés végétales. Les mélanges en cuve qui ne figurent pas spécifiquement sur la présente étiquette doivent faire l'objet d'un essai sur une petite zone, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer qu'ils se prêtent à une application généralisée.

APPLICATION PAR PULVÉRISATEUR AGRICOLE :

- **Pour application sur blé de printemps, blé d'hiver, les bleuts nains, les tomates et le tabac.**
- **NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales.
- **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

APPLICATION À L'AIDE D'UNE PULVÉRISATION PNEUMATIQUE :

- **Pour application sur les pommiers non porteurs de pommes, les cerises acides, les cerises douces et les bleuets en corymbe.**
- **NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque les vents soufflent en rafales.
- **NE PAS** diriger le jet de pulvérisation au-dessus des plantes ciblées. Arrêter la pulvérisation par les buses extérieures au bout des rangs et aux rangs externes.
- **NE PAS** appliquer si la vitesse du vent dépasse 16 km/heure au site de traitement, tel que mesuré à l'extérieur du site, du côté exposé au vent.

APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE :

- **NE PAS** appliquer ce produit au moyen de systèmes d'aéronefs télépilotés (SATP).
- **NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales.
- **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à la hauteur de vol au-dessus du site à traiter.
- **Pour application sur blé de printemps et blé d'hiver, NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1).
- **Pour application sur les bleuets nains et les tomates, NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1).

- Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. L'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Instructions et précautions de l'application aérienne :

- Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère à pilotage conventionnel, réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.
- Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.
- S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation :

- Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien sont décrites dans le *Guide national d'apprentissage – Application de pesticides par aéronef*, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire :

- Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.
- Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.
- Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, une combinaison et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.
- Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit :

- Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-888-283-6847. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.

ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION :

Une zone tampon de pulvérisation N'EST PAS requise pour :

- les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes).

Méthode d'application	Culture		Zone tampon de pulvérisation requise (en mètres) pour la protection d'un habitat terrestre
Pulvérisateur agricole	Bleuet nain; tomate de plein champ		1
	Tabac		1
	Blé d'hiver; blé de printemps		1
Pulvérisateur pneumatique	Pomme (pommiers non producteurs)	Fin du stade de croissance	10
	Bleuet en corymbe	Fin du stade de croissance	5
	Cerise douce	Fin du stade de croissance	3
	Cerise acide	Fin du stade de croissance	2
Pulvérisation aérienne	Bleuet nain; tomate de plein champ	Voilure fixe	20
		Voilure tournante	20
	Blé d'hiver	Voilure fixe	15
		Voilure tournante	15
	Blé de printemps	Voilure fixe	15
		Voilure tournante	10

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

NOTES IMPORTANTES :

Les dépôts de pulvérisation d'ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes, lorsqu'on les laisse sur les pare-brise de type plastique acrylique d'avion pendant plus d'une heure, peuvent réagir avec cette substance et former un film ou des taches opaques sur leur surface et il est impossible de les faire disparaître avec de l'eau ou tout autre nettoyeur. Rincer les pare-brise à l'eau immédiatement après la pulvérisation de chaque réservoir d'ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes. Rincer l'avion à fond avec de l'eau propre chaque jour que celui-ci a servi à pulvériser d'ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes.

ETHREL Régulateur de Croissance des Plantes pourrait également porter atteinte à certaines peintures et si le produit se dépose accidentellement sur des objets peints comme automobiles, camions, matériel agricole, etc., ceux-ci doivent être rincés à l'eau aussitôt que possible (en dedans d'une heure) afin d'éviter les taches permanentes.

Bayer, la croix Bayer et **Ethrel^{MD}** sont des marques de commerce du groupe Bayer. Utilisées sous licence. Bayer CropScience Inc. est membre de CropLife Canada. ©2024. Tous droits réservés.